

<https://47.snuipp.fr/Compte-rendu-de-la-reunion-bilaterale-avec-le-Ministre>



Compte rendu de la réunion bilatérale avec le Ministre

- À suivre - COVID 19 -

Date de mise en ligne : mercredi 25 mars 2020

Dernière mise à jour : 25 mars 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Continuité pédagogique](#)
- [Confinement et déplacements](#)
- [Préparation de la rentrée, carrières.](#)

Le Ministère a organisé ce 25 mars, à notre demande, une visioconférence pour échanger sur les conséquences de la crise du coronavirus à l'école dans le cadre d'une bilatérale. Il souhaite maintenir le dialogue social dans la période.

Dans son propos liminaire, le ministre a présenté sa vision, assez étonnante au vu de ses propos publics, de la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons : remerciements aux enseignants, forme d'éloge des services publics et notamment l'éducation nationale... Il en appelle au nécessaire esprit d'unité nationale pour justifier son message : la France serait un des pays qui réussit le mieux la continuité éducative, il est important que chaque prof soit en lien avec son équipe et son IEN, la protection des personnels serait son premier souci. Il a également annoncé une enquête sur la santé des personnels.

Nous sommes intervenus sur trois points : la continuité pédagogique, le confinement et les opérations administratives.

Continuité pédagogique

Nous avons rappelé qu'on ne peut parler de continuité pédagogique car il ne peut y avoir poursuite du programme ou acquisition de notions nouvelles. Il faut proposer une activité scolaire qui consolide et qui permet de rester dans son métier d'élève. Les parents ne sont pas des pédagogues, ne sont pas vraiment disponibles car en télétravail, sans parler de l'inégalité devant l'équipement et les conditions matérielles d'apprentissage. L'essentiel est de ne pas creuser les inégalités, d'éviter de culpabiliser les familles et d'angoisser les enfants. Pour nous, l'école s'est arrêtée le 13 mars, elle reprendra là où elle s'est arrêtée. Nous avons exprimé notre insatisfaction à propos des premiers programmes télé que nous avons pu visionner.

Pour lui, la continuité pédagogique qui est un temps de consolidation ne s'oppose pas à l'avancée dans les programmes. Il nous parle d'incitation à la lecture et veut faire parvenir des livres aux familles qui n'en disposent pas. Concernant la « classe à la maison », selon lui, « les imperfections ne doivent pas empêcher de voir les vertus ». Il confirme qu'il envisage des modules de soutien scolaires gratuits durant la dernière semaine d'août avant l'entrée en 6e mais également pour tout le monde, tout est possible, même mettre à profit les colonies de vacances. Enfin, le ministre envisage de prendre en compte les surcoûts des personnels de forfait téléphonique et de mettre à disposition des enseignants un deuxième numéro vert pour ceux et celles accueillant les enfants des personnels soignants.

Confinement et déplacements

Dans la continuité de ce que nous avons pu écrire au premier ministre avec les autres SN de la FSU ou directement

à Blanquer avec l'ensemble des OS de l'éduc, nous avons insisté sur le fait que les consignes gouvernementales demandent expressément de rester confinés et de télé-travailler. Aucun personnel, aucune famille ne peut être sommée de déroger au confinement, sauf absolue nécessité comme les personnels qui assurent dans les écoles l'accueil des enfants de soignants. On ne peut enjoindre les collègues de travailler dans les écoles ni même d'inciter au déplacement en invitant les équipes à apposer des informations sur les panneaux d'affichage des écoles. Nous avons rappelé l'absolue nécessité de protéger les personnels avec savon, gel, masques... Nous avons réitéré des questions posées à l'occasion du CHSCTMEN à savoir celle de la gestion des vacances scolaires, le nombre de regroupements par école, la conduite à avoir si un seul élève se présente, l'illusoire distanciation en maternelle, l'extension des possibilités d'accueil à d'autres personnels que les soignants... D'autre part, les directeurs et directrices n'ont pas à fournir des attestations de déplacement dérogatoire, car pour nous c'est contraire à toutes les consignes en usage.

Nous avons terminé ce point en rappelant qu'il était indispensable de faire confiance aux équipes car les enseignants sont très engagés dans le lien avec l'activité scolaire et ont pris en compte la difficulté des élèves n'ayant pas d'outils numériques et ont trouvé un mode d'organisation.

Le ministre ne voit pas de contradiction entre son discours et celui du gouvernement. Sur les masques réservés aux soignants, il n'exclut pas d'en livrer, s'il n'y a plus de pénurie... **S'il n'y avait pas de savon dans un établissement accueillant des enfants de soignants, ce serait pour lui une cause de fermeture.** Il envisage de demander à l'état de se substituer aux collectivités si nécessaire. Il se dit prêt à regarder dans le détail le nombre d'enfants accueillis par site et entend notre demande de cadrage national, c'est ce qu'il a déjà voulu faire avec la lettre aux recteurs. Concernant les vacances d'été, le ministre confirme qu'il n'y a aucun projet de raccourcissement ; les vacances de printemps seraient de « de vraies fausses vacances, studieuses, avec une dimension éducative et récréative ». Le ministère dit s'organiser avec les associations et les régions pour équiper en outils numériques les familles.

Préparation de la rentrée, carrières, opérations administratives...

Dans la perspective de préparation de la rentrée, nous avons porté notre demande de moratoire des opérations de carte scolaire pour se laisser les possibilités d'un débat serein sur les mesures à prendre. Il faut donc différer et ne pas imposer des visio-conférences ou autres consultations par mail dans une précipitation décalée de la réalité et des urgences du moment. Par ailleurs, nous avons expressément demandé une dotation supplémentaire pour la carte scolaire afin d'assurer une rentrée plus sereine et lutter contre les inégalités scolaires qui se seront renforcées. Ce n'est pas le moment non plus, en termes de mouvement, de tout changer et d'écarter l'expertise des représentants du personnel qui doivent être associés à cette opération comme l'année précédente ; il faut suspendre les LDG. Nous demandons à ce que le ministère réfléchisse à une solution permettant de tenir les concours enseignants même si le confinement dure longtemps. Il est hors de question de les remplacer par des contractuels à la rentrée.

À propos des déroulements de carrière des personnels, nous avons souligné que personne ne devait être pénalisée suite au confinement (RDV de carrière non réalisé, report des opérations de promotion : avancement accéléré d'échelon, HC, classe ex...) comme la titularisation des PES où, dans un premier temps, il s'agit de proscrire le florilège de solutions locales pour valider les UE.

Nous avons enfin réclamé le report des opérations d'orientation via affelnet, qui, maintenues, léseraient les familles les plus éloignées de l'école, et de toutes opérations administratives inutiles.

Le ministère répond que, concernant les épreuves d'admission au CRPE, la DGRH travaille de nouvelles modalités pour le mois de juin. Les rdv de carrières seront reportés pour certains afin de "décontracter" le calendrier.

L'assurance nous est donnée que personne ne sera lésée. Pour le mouvement intra, on nous indique qu'un outil interfacé avec les bases départementales est testé actuellement et que là aussi on va décontracter au maximum le calendrier. Une réunion est prévue avec tous les DRH académiques avant d'organiser des bilatérales avec les OS. Sur la carte scolaire, le DGESCO a maintenu la nécessité de tenir les instances sans s'appuyer sur un propos argumenté. Pour finir, le Ministre nous indique qu'il faut continuer à parler de revalorisation des enseignants et qu'il «

Compte rendu de la réunion bilatérale avec le Ministre

ne variait pas d'un iota sur les objectifs affichés malgré crise économique importante qui s'annonce ». Sur ce sujet, nous avons réclamé la prime d'équipement qui aujourd'hui, prend tout son sens.

En conclusion, C'est un curieux dialogue qui s'est installé avec un Ministre qui adapte son discours en fonction de ses interlocuteurs. Il y a une distance entre ce que peut dire le Ministre dans ce type de réunion et son discours public (plateaux téléés, vidéos aux inspecteurs, chefs d'établissements et directeurs-trices d'école.....). Un discours qui ne prend pas en compte la réalité de l'école et de la crise sanitaire et le vécu des collègues et des familles. Nous le lui avons rappelé.